

Comité Justice pour l'Algérie

Algérie : économie, prédation et État policier

Dossier n° 14

Omar Benderra et Ghazi Hidouci

Mai 2004

SOMMAIRE

RESUME	3
ALGERIE : ECONOMIE, PREDATION ET ÉTAT POLICIER	5
Derrière la prospérité pétrolière, une économie sinistrée	5
<i>Le rôle central des hydrocarbures</i>	5
<i>La croissance absente</i>	6
<i>Stabilité macrofinancière et ouverture inefficace</i>	8
<i>L'irrésistible progression du chômage</i>	9
<i>La dramatique détérioration des conditions de vie de la population</i>	10
Les raisons de l'échec économique	12
<i>Une productivité désastreuse</i>	12
<i>L'inefficacité des systèmes financier, douanier et fiscal</i>	14
<i>La faiblesse des institutions, mises au service des réseaux prédateurs</i>	16
L'économie politique de la prédation	19
<i>L'organisation de la corruption</i>	20
<i>L'effondrement parallèle de l'État et du système économique</i>	22
<i>Le désordre économique et la crise sociale</i>	25

Résumé

Selon certains indicateurs, l'économie algérienne est en bonne santé car ses « grands équilibres » macroéconomiques ont été restaurés : depuis 1999, la balance des paiements et le budget sont excédentaires, les réserves officielles de devises ont augmenté, passant de moins d'un mois d'importation en 1990 à plus de 24 mois à fin janvier 2003. La dette extérieure a diminué d'environ 80 % du PIB en 1993 à environ 21 % en 2002.

Mais cette situation cache une situation économique absolument dramatique pour la majorité de la population : la production nationale *per capita* diminue régulièrement, plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et le pouvoir d'achat de la majorité s'est effondré depuis dix ans, le chômage touche officiellement 27 % de la population active (et 46 % des jeunes de 20 à 24 ans), la moitié de la population n'a pas accès aux soins et des maladies d'un autre âge (peste, tuberculose, typhus...) sont apparues, la pénurie de logements est dramatique, l'analphabétisme ne cesse de progresser, etc. Au point que les émeutes urbaines se multiplient depuis trois ans.

Cette situation s'explique par la domination écrasante du secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) sur l'économie : c'est le seul secteur qui fonctionne correctement (sous le contrôle des grandes multinationales occidentales). Il est source d'importantes richesses, accaparées par une minorité de « décideurs », au cœur du pouvoir réel. Ces mêmes décideurs, grâce à l'omniprésente police politique (le DRS) entretiennent un niveau élevé de corruption, nourri notamment par les commissions occultes sur les importations de biens de consommation, ce qui bloque toute possibilité de développement de la production locale. D'où également un délitement continu et dramatique de toutes les institutions (administration, justice, système fiscal et douanier, système bancaire...), entièrement mises au service des réseaux prédateurs.

L'impunité des affairistes aux commandes bloque les acteurs économiques capables de dynamisme et entretient le climat de défiance dans l'investissement, de corruption et de violence. Cette organisation de la prédation et du désordre prévaut depuis 1992, dans le cadre de l'état d'urgence et des lois d'exception. Depuis 1994, elle a trouvé une légitimation « théorique » dans les accords avec le FMI ; et depuis septembre 2001, elle cherche à tout prix à acquérir une nouvelle virginité dans l'association avec l'Occident, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme islamiste.

Entre les scandaleux et voyants privilèges d'une petite minorité et la misère de plus en plus difficile à cacher de la majorité, l'économie de prédation ronge aujourd'hui une société sans

espoir, mais entêtée à survivre. La captation des ressources économiques au seul profit d'une caste prédatrice a provoqué la déstructuration du tissu social : pour l'immense majorité de la jeunesse algérienne, il ne reste aujourd'hui d'espoir que dans l'émigration — les seules autres perspectives sont le chômage, la délinquance ou la subversion.

Algérie : économie, prédation et État policier

Depuis 1994, l'Algérie est engagée dans un processus d'ajustement structurel, dans un contexte de violence et de contestation permanente. L'excellente pluviométrie et le niveau élevé et durable des prix pétroliers ont permis au pays de retrouver ses grands équilibres macroéconomiques, et de constituer des niveaux historiques de réserves en devises (plus de 30 milliards de dollars à la fin 2003). Cependant, la situation économique reste caractérisée par le très faible niveau de la production industrielle hors hydrocarbures, un taux de chômage considérable, l'ampleur croissante de l'économie informelle, la précarité croissante du plus grand nombre et des inégalités sociales de plus en plus fortes, l'absence de droit et un environnement institutionnel et administratif défaillant.

L'Algérie est riche, mais la majorité de sa population (32 millions de personnes au début 2004) est en voie de paupérisation accélérée depuis vingt ans, du fait de la mise en coupe réglée de la richesse nationale — provenant presque exclusivement des exportations de gaz et de pétrole — par une minorité de prédateurs aux commandes du pouvoir réel, détenu par les chefs de l'armée et de la police politique.

Derrière la prospérité pétrolière, une économie sinistrée

Le rôle central des hydrocarbures

L'économie algérienne est toujours surdéterminée par la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures (gaz et pétrole). Les tentatives de diversification, qu'il s'agisse de celle engagée dans les années 1970, dans le cadre du système économique centralisé, de l'initiative prématurément interrompue du gouvernement « réformateur » de 1989-1991, ou de l'« ouverture économique » entreprise sous l'égide du FMI depuis 1994, ont systématiquement échoué.

Dans la phase initiale post-indépendance, le mépris de l'entreprise moyenne et de l'agriculture vivrière au profit des grands ensembles « clef en main » a abouti à la multiplication de réalisations coûteuses et peu rentables, sans appropriation significative de l'organisation et des techniques par les Algériens. Seuls les fournisseurs étrangers et les réseaux occultes de corruption (par les commissionnements associés aux importations de biens d'équipement) contrôlés par les détenteurs effectifs du pouvoir y ont trouvé de plusieurs façons leur compte.

Dans la phase actuelle, le démantèlement des barrières au commerce, la circulation libre

des marchandises et la cessation des subventions au secteur public commercial ancien n'ont fait émerger aucune capacité productrice ou exportatrice nouvelle. Au contraire, cette ouverture en trompe-l'œil a fait subir à la fragile industrie nationale — tant publique que privée — une concurrence brutale qui est en train de l'anéantir. Ainsi, depuis 1977, la part des hydrocarbures dans les exportations a dépassé chaque année le seuil de 95 %, et ce taux a été en moyenne de 97 % depuis 1998.

La production d'hydrocarbures génère des revenus très substantiels pour le pays. En effet, en 2002, les exportations d'hydrocarbures ont totalisé 18 milliards de dollars, alors que les importations liées aux opérations du secteur se sont situées à 2 milliards de dollars environ. Mais la très forte dépendance de l'État vis-à-vis de ces ressources depuis quatre décennies a déterminé trois conséquences négatives qui affectent de façon structurelle l'ensemble de l'économie :

- la faiblesse des créations d'emplois industriels, en raison de la faible intensité de main-d'œuvre dans la production d'hydrocarbures ;
- les fluctuations, parfois très importantes, des prix du pétrole induisent une volatilité importante de la balance des paiements, des revenus budgétaires et de la masse monétaire, source de fragilité majeure pour l'économie dans son ensemble et pour la cohérence et la continuité des politiques publiques ;
- la rente issue de ce secteur hyper rentable a permis la création et la reproduction d'un système clientéliste qui restreint la base sociale du pouvoir aux seuls privilégiés, entrave le développement des activités économiques productives et empêche l'accès des non privilégiés à la responsabilité politique.

La rente générée par les hydrocarbures a fourni à l'Algérie des ressources financières très largement supérieures à celles de ses voisins ; et cette capacité continue d'offrir au pays les moyens financiers d'une croissance économique rapide. Toutefois, le régime politique d'essence totalitaire et la nature de la classe politique au pouvoir bloque les initiatives d'investissements et crée un climat permanent de méfiance dans le long terme, ne suscitant que l'encouragement des activités spéculatives. En dépit de niveaux très élevés de revenu, la confiance des investisseurs est absente.

La croissance absente

Depuis vingt ans, les taux de croissance de l'Algérie stagnent à un très faible niveau. À l'origine, le pays a connu une période de performances raisonnables durant la période 1970-1985 ; la croissance du PIB était alors en moyenne de 4,7 %. Depuis la crise de l'endettement

en 1983 et la chute des prix du pétrole en 1986, la croissance s'est sensiblement ralentie pour se fixer à une moyenne annuelle de 1,4 % entre 1986 et 2000. Et entre les deux périodes, l'évolution du PIB *per capita* est passée d'une croissance moyenne annuelle de 1,7 % à une diminution moyenne annuelle de 0,7 %.

Une faible amélioration de ces performances a été enregistrée au cours des dernières années, le PIB augmentant en moyenne annuelle de 3,0 % entre 1998 et 2002. Ce qui reste très en deçà du taux de 5-6 % impérativement requis pour absorber complètement les 250 000 nouveaux entrants annuellement sur le marché du travail, seuil nécessaire pour la résorption du chômage. Ces chiffres sont le reflet d'évolutions monétaires qui masquent des performances beaucoup bien médiocres en termes réels : l'ouverture économique étant très forte et le tissu des échanges internes très fragile, il s'agit surtout de création de valeurs purement commerciales et financières.

Le mode le plus éloquent d'évaluation des contre-performances économiques de l'Algérie consiste à comparer l'évolution de son PIB par tête de ce pays à celles d'autres pays¹.

Ainsi, en 1970, le PIB par tête de la France était 5,4 fois supérieur à celui de l'Algérie. En 1985, ce différentiel s'est réduit : le PIB par tête français ne représentait plus que 3,4 fois celui de l'Algérie, ce qui signifie que l'Algérie a connu une croissance plus rapide que la France durant la période. Depuis la chute des prix pétroliers en 1986, les performances de l'Algérie sont consternantes. En 1998, la France a élargi le « gap » avec l'Algérie à 14,94. De 1998 à 2002, ce différentiel avec la France s'est certes réduit (le PIB par tête français était 13,5 fois supérieur à celui de l'Algérie en 2002), mais l'essentiel de cette amélioration est dû à la faiblesse de l'euro. Et cette tendance s'est depuis inversée : selon de récentes prévisions du FMI, l'écart pour 2004 sera de 15,4 en faveur de la France. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes Algériens souhaitent dans leur immense majorité migrer vers l'Europe.

La comparaison avec le Portugal et la Corée du Sud est particulièrement frappante. Ainsi, en 1985, le PIB par tête de l'Algérie était supérieur de 15 % à 20 % à celui de ces deux pays, mais au cours des treize années suivantes, la croissance du Portugal (qui a basé sa croissance sur l'agriculture et les industries de masse) et celle de la Corée du Sud (qui a privilégié

¹ Sources : FMI-WEO (<www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2002/02/index.htm>) et Banque mondiale (World Development Indicators, <www.worldbank.org/data/wdi2002/index.htm>). L'approche prend en compte les fluctuations de change, ce qui est particulièrement significatif pour un pays comme l'Algérie, qui importe une proportion très élevée de « produits finis » (entendus au sens large, c'est-à-dire y compris les produits directement commercialisés, sans valeur ajoutée significative : cette définition intègre donc les produits alimentaires et autres, qui ne sont généralement pas inclus dans la catégorie habituelle des produits finis).

l'industrie d'exportation) ont été telles que leur PIB par habitant était en 2002 respectivement 6,8 et 5,7 fois celui de l'Algérie.

La comparaison avec ses plus proches voisins, qui ont disposé d'une capacité d'investissement bien moindre, n'est pas non plus favorable à l'Algérie. Le Maroc et la Tunisie ont connu des taux de croissance beaucoup plus élevés et, depuis 1994, la Tunisie est nettement devant son grand voisin (écart de 1,3) après n'avoir représenté que la moitié du PIB par tête de l'Algérie en 1985. Depuis, le fossé s'élargit : le FMI prévoit que pour 2004, le PIB *per capita* tunisien représentera 1,5 fois celui de l'Algérie.

Stabilité macrofinancière et ouverture inefficace

Le domaine de la stabilisation financière est celui dans lequel l'Algérie a le plus agi sous la houlette des institutions financières internationales depuis 1994, dans le cadre de l'application conditionnelle de l'ajustement structurel. Mais il faut préciser que cette action a été conduite selon des critères bien différents de ceux qui avaient présidé à la réforme en profondeur du système économique engagée en 1989-1991 par le gouvernement de Mouloud Hamrouche — ce gouvernement avait été « débarqué » par le pouvoir réel dès que ses réformes ont commencé à menacer les intérêts occultes dans le secteur public contrôlé, en dernière instance, par la police politique, le DRS (Département du renseignement et de la sécurité, ex-Sécurité militaire).

Il s'agit depuis 1994 d'une stabilisation déflationniste, dont le prix a été payé par les populations à revenus fixes et à bas revenus (comme on le verra, leur pouvoir d'achat s'est effondré). Le contrôle des prix et des marges de la plupart des biens et services a été supprimé, et le dinar excessivement dévalué pour garantir une capacité de remboursement de la dette même en cas de forte baisse des prix du pétrole. La convertibilité de la monnaie nationale n'a été effective que pour les transactions courantes (le contrôle des transactions de capital demeure sélectif, les autorisations n'étant données que de façon discrétionnaire, comme le montrent les récents scandales de fuite des capitaux.). La hausse des prix des hydrocarbures (pétrole et gaz) exportés, l'arrêt des investissements et la réduction des dépenses courantes ont permis d'éviter la nécessaire restructuration de l'économie. Le pays a entamé alors une nouvelle période de stagnation économique prolongée, bien plus forte que celle qui a précédé entre 1982 et 1988 les réformes économiques de 1989 à 1991.

C'est à ce prix que les « grands équilibres » macroéconomiques ont été restaurés : depuis 1999, la balance des paiements et le budget sont excédentaires, les réserves officielles de devises ont augmenté, passant de moins d'un mois d'importation en 1990 à plus de 24 mois à fin

janvier 2003. La dette extérieure a diminué d'environ 80 % du PIB en 1993 à environ 21 % en 2002, sans profiter à l'emploi, à la croissance ou même au recul de la pauvreté.

L'irrésistible progression du chômage

L'Algérie a le taux de chômage (estimé officiellement à 27 % en 2001, contre 20 % au Maroc et 16 % en Tunisie²) le plus élevé de l'ensemble des pays de la Méditerranée³. Il est généralement admis que les taux de chômage supérieurs à 25 % de la population active sont difficiles à mesurer, et compte tenu de la très discutée qualité des statistiques algériennes, le taux réel pourrait même être supérieur à celui affiché⁴. En tout état de cause, en dépit du recul de 2,3 % du taux de chômage en 2001 revendiqué par les autorités, ce taux n'a guère cessé d'augmenter durant ces quinze dernières années et se situe à un niveau inacceptable.

Encore le taux de chômage global n'est-il qu'un élément de l'évaluation du marché du travail, le taux de participation au travail (qui définit la population active, travaillant ou en recherche d'emploi) est également important. L'Algérie présente un taux relativement faible de participation au marché du travail. En d'autres termes, il y a nettement moins d'individus qui participent au marché du travail que dans les pays comparables et dans les pays développés : 25 % de la population totale en 2001 (contre 33 % au Maroc, 34 % en Tunisie, 49 % en Corée du Sud, en France et aux États-Unis) ; et 41 % seulement de la tranche d'âge 15-64 ans (contre 53 % au Maroc, 52 % en Tunisie, 69 % en Corée du Sud, 74 % en France et 76 % aux États-Unis). Ce paramètre démontre une situation du marché du travail encore plus précaire que celle reflétée par le taux de chômage.

Le taux de chômage des jeunes représente près du double du taux global, cohérent avec les tendances dans les autres pays de la Méditerranée, mais a des niveaux beaucoup plus élevés. En 2001, près de 46 % de la force de travail âgée entre 20 et 24 ans était sans emploi. Le taux d'emploi augmente avec l'âge ; ainsi parmi la force de travail âgée de 30 ans et plus, 14 % « seulement » étaient au chômage. Étant donné la proportion importante des jeunes dans la force de travail totale, cela implique que l'essentiel des chômeurs a moins de 25 ans. Cet élément est une cause majeure de préoccupation politique et sociale, en raison notamment de la faiblesse des couvertures sociales.

² Source : Bureau international du travail, <www.laborsta.ilo.org/cgi-bin/brokerv8.exe>.

³ A l'exception possible de la Bosnie-Herzégovine.

⁴ Les définitions algériennes du chômage ne correspondent pas aux standards du BIT et tendent à surestimer le chômage. Mais les insuffisances de collecte et d'interprétation de données sont plus importantes que les écarts imputables à des définitions différentes.

La dramatique détérioration des conditions de vie de la population

Le rapport mondial sur le développement humain, publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 2003, a classé l'Algérie à la 107^e place sur 175 pays du point de vue de l'Indicateur humain de développement (IDH), soit un recul d'une place malgré l'amélioration de son IDH qui est passé de 0,695 en 2000 à 0,704 en 2001. Quant au rapport arabe du PNUD, il a classé, pour la première fois en juillet 2002, l'Algérie à la 97^e place sur 111 États.

L'étude produite en juillet 2003 par le plan cadre des Nations unies pour la coopération au développement (UNDAF) pour la période 2002-2006 a dressé, à son tour, un constat alarmant de la situation du pays : celui-ci connaît une « crise multiforme », dont les effets ont fait régresser plusieurs indices du niveau et de la qualité de vie depuis les deux décennies qui ont suivi son accession à l'indépendance, en 1962⁵.

Le pouvoir d'achat des catégories de population à revenu fixe (les deux tiers de la population) s'est réduit de 2 à 5 fois, du haut en bas de l'échelle des revenus, de 1986 à 1996. Dans le tiers à revenu variable, 80 % de la population est constituée de familles vivant des petites activités informelles. Comparativement au Maroc, le pouvoir d'achat moyen par habitant a fortement régressé, passant du double en 1990 à 90 %. Par rapport à la Tunisie, il est passé dans la même période de 150 % à 50 %. Calculé en devises, le salaire offert par les investisseurs étrangers aux Algériens est aujourd'hui inférieur de 50 % à celui offert aux Marocains.

L'irruption de la pauvreté et son extension notamment aux couches moyennes de la société ont été une caractéristique forte des années 1990 : on estime que 40 % de la population vit aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté calculé selon les normes occidentales (et cela en dépit des secours divers mis en place du fait de l'aisance budgétaire provoquée depuis quatre ans par le gonflement des prix du pétrole). En 1995, selon la définition de l'ONU du seuil de pauvreté (nettement plus bas), un Algérien sur cinq (22,6 %) se situait en dessous ; cette pauvreté touchant deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines⁶ et plus les femmes chef de ménage et les personnes sans instruction.

Depuis, malgré l'aisance financière de l'État, ces chiffres se sont dégradés et les inégalités sociales se sont creusées : moins de 20 % des habitants détiennent un peu plus de 50 % des richesses du pays ; l'écart des revenus entre les riches et les pauvres s'est considérablement

⁵ Voir un résumé : « Bilan de santé de l'Algérie moderne », <www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/algerie/geographie.html>.

accru ces dernières années. Quant à la classe moyenne, selon le rapport de l'UNDAF, elle s'éroderait dangereusement.

La population souffre d'une pénurie de logements absolument dramatique. Les centres urbains sont désormais surpeuplés et cernés par des couronnes de bidonvilles (où se sont entassées un million et demi à deux millions de personnes déplacées du fait de la guerre civile). Depuis une dizaine d'années, les programmes d'habitat social ont été pratiquement gelés au profit de la promotion immobilière. Néanmoins, compte tenu du resserrement du pouvoir d'achat, y compris pour les classes moyennes, les opérations dans ce domaine ont également été de faible ampleur et n'ont servi souvent qu'à enrichir les promoteurs par des subventions directes et déguisées.

Indicateur particulièrement éloquent, l'analphabétisme connaît une hausse en Algérie ces dernières années. Cette augmentation est due, selon le rapport de l'UNDAF, à un taux de décrochage scolaire alarmant : 500 000 élèves abandonneraient l'école chaque année. En 1999, 1,6 million d'enfants de 6 à 16 ans étaient hors du système scolaire algérien. L'Algérie compterait officiellement 7,5 millions d'analphabètes pour une population de 31 millions de personnes.

Plus de la moitié de la population n'a de fait plus accès aux soins, sauf cas d'urgence critique, en ayant recours à la solidarité privée. Parmi les principaux problèmes de santé, l'UNDAF rapporte un niveau élevé de malnutrition des enfants, un système de santé à fortes disparités régionales ainsi qu'une augmentation importante des maladies non transmissibles dues à des facteurs environnementaux, au mode de vie et au vieillissement de la population. Et depuis 2002, on a vu réapparaître des maladies d'un autre âge (peste, tuberculose, typhus...).

La politique de santé s'est réduite progressivement au seul maintien à un niveau minimal de fonctionnement les installations mises en place il y a vingt ans et plus. Les hôpitaux publics sont depuis dix ans dans un état très avancé de délabrement et d'insalubrité. Pour répondre à la demande des populations aisées, le secteur privé encore marginal offre des prestations médico-chirurgicales à des prix élevés.

Face à ces échecs, le gouvernement a lancé depuis l'accumulation de réserves extérieures exceptionnelles des programmes de travaux sur budget dans tous les domaines, pour tenter d'enrayer partiellement ces régressions. À ce jour, ces actions sont d'une efficacité très faible.

⁶ Sur les 48 départements que compte l'Algérie, l'ANAT (Agence nationale pour l'aménagement du territoire) en a recensé 15 comme étant dans une situation de « précarité avancée ».

En effet, l'administration et les services publics se sont vidés des cadres chargés de la gestion des projets, compte tenu des très faibles niveaux de rémunération. De plus, la quasi totalité des transactions financières, du niveau le plus élevé à la commune la plus reculée, est contrôlée par l'appareil policier qui oblige les gestionnaires à accepter des commissionnements importants, en imposant l'absence de contrôle de conformité et le détournement direct de ressources. Ces pratiques, dangereuses pour les gestionnaires, entraînent d'énormes retards dans la mise en place des contrats. La manne budgétaire n'a pour le moment comme seul effet direct visible que la prise de conscience par une population démunie du niveau atteint par le délitement de l'État et par les détournements. C'est ce qui explique en grande partie la multiplication des grèves souvent spontanées, et depuis 2000 des émeutes urbaines, dans tout le pays.

Les raisons de l'échec économique

Une productivité désastreuse

L'explication de cette situation économique désastreuse ne tient pas à la faiblesse du niveau d'investissement : bien au contraire, l'Algérie a enregistré depuis plus de trente ans les taux d'investissement parmi les plus élevés au monde. De 1971 à 2000, l'investissement a représenté en moyenne 32 % du PIB. Ce chiffre est à mettre en perspective avec le taux de 24 % pour la région Afrique du Nord/Moyen-Orient et de 21 % pour le monde entier.

Le problème ne se situe pas non plus dans l'insuffisance de l'investissement dans le capital humain. Une étude récente du FMI⁷ conclut que l'investissement dans le capital humain a connu le même rythme que celui dans les moyens matériels de production. L'Algérie forme encore 13 000 ingénieurs par an, contre 15 000 pour la France.

Si le capital humain et le capital physique ont augmenté plus vite que la production, il ne peut y avoir qu'une seule interprétation possible : la croissance de la « productivité totale des facteurs » (PTF) a été négative. En d'autres termes, le problème se situe dans les choix et la réalisation des investissements, l'inflation des surcoûts supportés par la production et le manque d'adaptation à la demande⁸.

La productivité totale des facteurs est devenue négative dans les années 1970 et l'est demeurée jusqu'au milieu des années 1990. La croissance ralentie de l'économie algérienne peut

⁷ Country Report 03/69, mars 2003.

⁸ Voir William C. BYRD, « Algérie, contre-performances économiques et fragilité institutionnelle », *Confluences Méditerranée*, n° 45, printemps 2003.

donc être attribuée à l'utilisation inefficace des facteurs de production, plutôt qu'à une éventuelle insuffisance de capital humain ou matériel. Une légère amélioration de la croissance de la PTF est enregistrée depuis 1995, même si elle reste négative, ce qui correspond à la période au cours de laquelle les autorités ont esquissé un programme de réformes et où, plus significativement, les investissements dans le secteur des hydrocarbures ont augmenté. À l'heure actuelle, en dépit de l'embellie pétrolière, la croissance reste trop faible pour créer suffisamment d'opportunités d'emplois pour une population active en croissance rapide.

Une part non négligeable de ces contre-performances est imputable aux insuffisances d'une économie dirigiste, à l'évidence plutôt mal administrée. Pendant les années 1970 et 1980, les entreprises du secteur public étaient *de facto* gérées par les ministères « de tutelle », les dirigeants nominaux de ces entreprises n'avaient pas de réelle autorité sur l'administration de leurs entreprises. En dehors du secteur des hydrocarbures, les investissements tout comme les achats et la production étaient définis administrativement, sans référence à des objectifs sociaux ou au marché. Depuis les années 1990, la culture de gestion économique par l'administration continue sous les formes renouvelées d'une privatisation « sélective » ; elle est revendiquée par le secteur privé industriel et de services non concurrentiel, car elle lui permet l'accès aux rentes de clientèle en matière de subventions, de défiscalisations et de crédit : le gouvernement transmet des injonctions au système commercial, financier et bancaire pour privilégier les opérateurs privés opérant sous protection des pouvoirs réels⁹ (comme l'a montré en 2003 le cas spectaculaire de la machine à détournements que fut l'éphémère Banque Khalifa).

Historiquement, compte tenu du niveau élevé de corruption associé aux projets d'investissements, il était plus rémunérateur d'encourager la construction d'usines et la maximisation de l'importation d'inputs (et donc la maximisation des commissions illégales en devises) que de promouvoir la production interne. Cela peut partiellement expliquer le taux astronomique d'investissement, calculé en termes financiers, enregistré dans les années 1970 : dans ce modèle, pour permettre la croissance prodigieuse du stock mal géré de capital, la consommation était considérée comme un facteur résiduel.

La compression autoritaire de la demande, de type soviétique, sera source d'échec des dynamiques internes de production, principalement pour l'agriculture et l'artisanat. Elle se traduira par l'existence d'une épargne oisive parmi les privilégiés détenteurs de haut revenus.

⁹ Le secteur privé échappant à la couverture des pouvoirs parallèles est essentiellement composé de PME.

Cette épargne alimentera une fuite de capitaux importante et le développement d'un marché informel des changes spéculatif et très rémunérateur ; et elle participera grandement à créer dans la réalité d'importants écarts de revenus et une stratification sociale plus tard source de violence entre ceux qui accèdent à ces pratiques sous protection policière et ceux qui en sont exclus.

Depuis la levée partielle des barrières extérieures, à partir de 1994, ces capitaux vont devenir le levier de la maximisation des importations, appuyé par la coercition pure et simple exercée par des puissants lobbies d'importateurs pour décourager la production locale. Ces derniers découragent l'investissement véritablement productif et surtout stimulent la criminalité économique sous différentes formes.

Dans ces conditions, la productivité, moteur du développement, est impossible. La productivité en Algérie se compare défavorablement aux autres pays : selon un classement de 93 pays établi par la Banque mondiale, sur la période 1970-1990, l'Algérie se situe au 85^e rang pour son taux d'évolution (négative) de la productivité.

Les performances globales sont donc franchement désastreuses, mais la réalité est encore plus grave, car le ratio global de productivité englobe à la fois le secteur des hydrocarbures et les autres secteurs de l'économie : sachant que le secteur des hydrocarbures enregistre des taux de croissance de la productivité très positifs et que le niveau de productivité globale en Algérie — en baisse constante — est l'un des plus mauvais au monde, cela signifie que la productivité des secteurs hors hydrocarbures s'est totalement effondrée au cours des vingt dernières années.

L'inefficacité des systèmes financier, douanier et fiscal

Le secteur bancaire est dominé par six banques publiques, qui représentent 90 % à 95 % de l'ensemble des dépôts et des actifs. Ces banques ont été créées dans les années 1960 et au début des années 1970 et n'étaient guère plus que les agents payeurs du Trésor d'une économie dirigée, en charge du contrôle des changes. La transition vers un système moderne est douloureusement lente. Un des handicaps particulièrement invalidants du secteur bancaire est le financement contraint, sur injonction gouvernementale, d'entreprises publiques en déconfiture et celui d'entreprises privées ne remboursant pas leurs emprunts à 30 %.

De ce fait, depuis 1992, le gouvernement a injecté de manière récurrente des fonds considérables dans ces banques afin de couvrir d'énormes déficits, sans pour autant apporter de remède aux causes premières de ces pertes. De plus, une nouvelle source de déficits est apparue au cours des dix dernières années : les détenteurs du pouvoir réel obligent les banques à

prêter à des entités privées sans évaluation de la solvabilité de ces emprunteurs. Les recours normaux afin de récupérer tout ou partie de ces créances sont court-circuités par le système de pouvoir parallèle, ce qui a provoqué des pertes importantes, la scandaleuse banqueroute du groupe Khalifa en 2003 étant l'illustration éclatante de ces méthodes. Des banques privées ont en effet émergé ces dernières années, mais elles s'effondrent l'une après l'autre dans l'impunité, après avoir détourné à ce jour, selon des estimations officielles, près de 3,5 milliards de dollars.

Les défaillances des banques publiques (insuffisances managériales et haut niveau de créances non performantes) continuent de peser sur le développement du secteur privé non « protégé », au sens mafieux du terme (très longs délais d'examen des demandes de crédit, incapacité d'évaluer la solvabilité des emprunteurs). Ces insuffisances nuisent à la mobilisation de l'épargne interne et conduisent à une allocation sous-optimale des ressources financières, réduisant ainsi les conditions du retour à la croissance.

L'administration douanière se caractérise par son inefficacité globale et son degré élevé de corruption. L'instrumentalisation du système douanier afin de bloquer les concurrents et la perception « variable » des droits de douanes sont des moyens habituels utilisés par les oligopoles protégés, au même titre sinon plus que les pratiques frauduleuses du système bancaire et judiciaire.

Si le fonctionnement de nombreuses institutions est perverti par le pouvoir parallèle, il est utile de préciser que de nombreuses prérogatives institutionnelles n'ont jamais été correctement exercées. Le refus de mettre en place des mécanismes de gestion transparente et de contrôle est le résultat d'un consensus des dirigeants effectifs pour retarder au maximum la construction d'un appareil d'État efficace. Les effets sur l'économie sont importants, mais sont peut-être moins visibles.

Ainsi le cadastre et un système de conservation des titres de propriété ne sont pas encore mis en place, alors qu'il s'agit d'une priorité indiscutable depuis plus de dix ans. L'établissement de titres de propriété incontestables en matière agricole est un problème particulièrement aigu et un obstacle sérieux à l'exploitation efficace et rationnelle de la terre, constituant ainsi un frein à la croissance économique.

Les agences en charge de la sécurité sociale ont connu de nombreuses évolutions dès le début des réformes économiques. Cependant, les filets sociaux requis pour l'accompagnement des restructurations des dernières grandes entreprises publiques déficitaires ne sont pas encore en place. L'absence d'un tel filet social est un frein évident aux réformes, en raison des inquiétudes liées au coût social de la transition assumé par la population.

La publication de données statistiques sur la balance des paiements, les comptes nationaux, le budget et le bilan consolidé du secteur bancaire ne sont pas réguliers ni de la qualité requise pour permettre aux acteurs économiques de prendre des décisions pertinentes.

La faiblesse des institutions, mises au service des réseaux prédateurs

Il n'est guère surprenant, compte tenu de la nature du système politique, que les institutions économiques algériennes soient particulièrement impotentes. La rente issue du secteur des hydrocarbures a permis la constitution d'une vaste organisation clientéliste informelle opérant sous le couvert des institutions officielles. Pour reprendre un terme en vogue dans le domaine sécuritaire, l'Algérie a développé des *dual use institutions*. L'objectif ostensible est celui d'institutions modernes et neutres, mais la fonction fondamentale de ces institutions est de protéger les transactions d'une caste d'opérateurs économiques placés sous le contrôle des chefs de l'armée et des services de sécurité. Dans cette organisation, la plupart des actes de régulation sont le fait d'un clan du régime cherchant à entraver l'action d'un concurrent (voir encadré ci-après).

Étant donné la situation des paiements externes, confortée par des prix pétroliers élevés, et les soutiens politiques extérieurs renouvelés suite aux attentats du 11 septembre, les centres de pouvoir effectif ne semblent guère encouragés à envisager de vraies réformes. Après le renouvellement du mandant présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika, en avril 2004, il est probable que le régime continuera à mettre en œuvre des réformes superficielles, sans impact sur l'organisation du système rentier.

Quelques exemples de « dysfonctionnements » institutionnels

*** Les contrôles « sanitaires »**

Les pseudo contrôles sanitaires qui concluent que les produits alimentaires importés par de nouveaux acteurs de ce marché sont impropres à la consommation sont l'illustration parfaitement représentative du dévoiement du rôle des instances de contrôle. Les nombreux « scandales » qui ont ciblé des importateurs non impliqués dans le système de pouvoir parallèle montrent que les instruments publics de contrôle sont détournés de leurs fonctions et largement utilisés pour maintenir les positions dominantes des « décideurs » dans les divers secteurs d'importation.

*** Les impôts « sélectifs »**

Le code des impôts n'est ni efficace ni équitable et la discrimination fondée sur la nature de l'activité ou la personnalité des agents économiques est fréquente : la ponction fiscale est déterminée en fonction des relations dans le sérail militaro-sécuritaire et les agents du fisc sont utilisés comme des vecteurs de destruction des concurrents du secteur privé protégé.

*** La dépendance de l'appareil judiciaire**

Une grande instabilité caractérise l'Algérie depuis 1992. Le mécontentement populaire face à l'incurie du pouvoir pour satisfaire les besoins élémentaires (logement, santé, travail) est amplifié par la faiblesse des institutions censées relayer l'expression de l'opinion, par la corruption omniprésente et par un appareil judiciaire scandaleusement inopérant. Les voies et moyens de réforme de l'appareil judiciaire sont connus, mais l'obstacle principal à la réforme réside dans la volonté de pérenniser un ordre fondé sur les interférences permanentes du pouvoir formel et des réseaux. De nombreux magistrats sont les relais des clans quand il s'agit d'éliminer juridiquement voire d'emprisonner des gestionnaires gênants pour les affaires de ces groupes d'intérêts.

Le niveau des investissements directs étrangers (IDE) est un indicateur efficace pour évaluer la perception par les investisseurs de la qualité relative des institutions de différents pays. Au premier abord, les statistiques disponibles indiquent que l'Algérie a réalisé en la matière une performance raisonnable au cours des dernières années, certes inférieure à celles de ses voisins immédiats, mais comparable aux autres pays de la Méditerranée. C'est une impression trompeuse : pratiquement tous les investissements étrangers en Algérie ont été effectués dans le secteur des hydrocarbures, lequel, on l'a dit, n'a que peu d'effets sur la création d'emplois et le reste de l'économie. Les investissements significatifs engagés en Algérie par les sociétés pétrolières et gazières étrangères (près d'un milliard de dollars tous les deux ans depuis 1996) montrent assurément que ces dernières estiment que la sécurité de ces investissements est assurée : de fait, concentrés dans l'extrême sud désertique, très loin des régions urbaines et peuplées du Nord, les unités d'exploitation et de recherche d'hydrocarbures bénéficient d'une protection et de garanties qui n'existent pas dans le reste du pays et qui les assimilent à des enclaves « hors sol ».

En revanche, les IDE hors hydrocarbures sont très faibles : ils n'ont représenté que 200 millions de dollars par an dans la période 1999-2001. De multiples facteurs influent sur les décisions des investisseurs ; parmi ces facteurs, la qualité des institutions économiques et politiques est un élément crucial. Or, une étude réalisée en 2001 par la Banque mondiale et portant sur 175 pays montre que, en ce qui concerne les variables institutionnelles et de gouvernance, la performance de l'Algérie est considérée comme figurant parmi les plus faibles¹⁰ : elle s'inscrit dans le dernier quart du classement en matière de lourdeur des réglementations et d'efficacité de l'État de droit ; et pour le niveau de corruption, elle est située dans le dernier tiers des pays étudiés.

Il ressort de ces indicateurs que l'Algérie est souvent perçue comme un pays politiquement instable, dominé par la corruption. Les investisseurs étrangers estiment que ce pays est caractérisé par des réglementations complexes et inadaptées et des organismes de régulation importants — ce qui a contribué à l'émergence d'un important secteur informel. Dans l'optique de ces milieux, l'Algérie, qui n'est pas considérée comme un État de droit, ne dispose pas d'institutions susceptibles de gérer les différends internes (notamment un système judiciaire indépendant) ni de transparence démocratique. La relative inefficacité de la stratégie de privatisation, qui avait suscité de grands espoirs, a également négativement affecté la crédibilité

¹⁰ <www.worldbank.org/wbi/governance/govdata2001.htm>.

des réformes économiques annoncées par les autorités. La bureaucratie pesante et le manque de confiance dans le système judiciaire pour les règlements des éventuels litiges commerciaux sont aussi ressentis comme des obstacles à l'investissement en Algérie.

Le développement du secteur formel est donc entravé par la faiblesse des institutions. L'Algérie est sur ce plan en position défavorable par rapport à ses voisins, Tunisie et Maroc, qui ne sont pourtant pas épargnés par la corruption et l'instrumentalisation des outils de régulation par les décideurs. Et de tous les pays de la Méditerranée, seules la Libye et la Bosnie-Herzégovine ont des scores inférieurs pour la qualité de la régulation. Aucun pays méditerranéen n'a d'indice inférieur à celui de l'Algérie en matière d'État de droit.

L'économie politique de la prédation

L'Algérie dispose de possibilités substantielles pour une croissance économique soutenue. Elle bénéficie de ressources naturelles abondantes, d'une population instruite et d'une capacité d'accumulation d'épargne par le secteur d'hydrocarbures qui peut être investie dans les secteurs productifs. Elle jouit également d'un bon accès aux marchés européens, que devrait améliorer l'accord d'association avec l'Union européenne, signé en 2002, quand il sera ratifié par tous les États concernés. Pourtant, ce potentiel reste inexploité, faute de réformes structurelles des institutions et de réaffirmation de la souveraineté du droit en matière de régulation économique. L'économie continue de pâtir de l'interférence politique des pouvoirs, formel et informel, qui empêchent le fonctionnement des institutions indispensables à la création de l'environnement propice à la croissance afin de réduire le chômage et de combler les retards.

Depuis l'abandon progressif, au cours des années 1980, du système d'économie administrée, une transition économique plus efficace n'a pas été possible, faute d'un minimum d'institutions politiques autonomes et représentatives. L'échec est de ce point de vue tout à fait patent. Ainsi l'État, c'est-à-dire le contribuable, a perdu environ 3 milliards de dollars dans les opérations de liquidation des entreprises publiques menées de 1995 à 1998 et 6 milliards de dollars depuis 1990¹¹. Les « assainissements » toujours répétés ont au total coûté à la société près de 20 milliards de dollars, partagés entre détournements internes, gaspillages et remboursement des dettes externes.

¹¹ Les abandons opaques des actifs de près de huit cents entreprises publiques n'ont rapporté que 200 millions de dollars au Trésor, alors que le remboursement des dettes et le financement des prolongements sociaux de ces liquidations lui ont coûté 3,5 milliards de dollars.

L'organisation de la corruption

Sous la houlette de la coupole des généraux « décideurs » à la tête de l'armée et du DRS, dirigée en secret par le général-major Larbi Belkheir¹², l'Algérie est ainsi passée, dans le contexte de très grande violence des années 1990, d'une économie bureaucratiquement administrée à une sorte de dérégulation chaotique, consistant à transférer le contrôle des monopoles publics des mains de bureaucrates aux ordres à celles d'hommes d'affaires strictement encadrés. Cette translation n'a pas détruit pour autant les anciens réseaux de commissionnements : ceux-ci se sont recyclés dans ce que la *vox populi* désigne ironiquement comme l'« import-import » et se sont associés aux nouvelles filières protégées par les décideurs réels. Dans cette organisation, l'ensemble de ces groupes d'intérêts est directement inséré dans les réseaux militaro-policiers, dans une logique clientéliste¹³.

Les sources financières illégales qui alimentent ces réseaux de corruption, au-delà des classiques (et plus ou moins légales) distributions de prébendes étatiques, proviennent de trois mécanismes principaux :

- les commissions reçues des firmes étrangères pétrolières et gazières pour l'attribution de contrats d'exploration et d'exploitation, et celles prélevées sur les exportations d'hydrocarbures vers les pays clients, principalement européens : le volume de ces commissions, qui se chiffrent annuellement en centaines de millions (ou milliards) de dollars, est certainement l'un des secrets les mieux gardés du pouvoir algérien. Selon des hommes d'affaires travaillant avec l'Algérie, ces commissions atteignent, sous différentes formes, jusqu'à 25 % en Europe, et dépassent 50 % dans les transactions avec les pays anciennement socialistes (comme la Chine) et les pays arabes ;

- les commissions reçues des firmes étrangères qui exportent vers l'Algérie les biens de consommation et d'équipement indispensables, par le biais de surfacturations de l'ordre de 10 % à 15 % en moyenne (parfois beaucoup plus) : le montant total des importations annuelles étant depuis le début des années 1980 de 10 à 20 milliards de dollars, ces commissions prélevées par les « barons de l'import » représentent depuis deux décennies 1,5 à 3 milliards de dollars par an, dont une partie significative est reversée sous forme de « rétrocommissions » — pour se ménager les soutiens internationaux nécessaires — à des hommes politi-

¹² Sans autre rôle officiel que celui de chef de cabinet du président Chadli Bendjedid de 1979 à 1990, de ministre de l'Intérieur de 1990 à 1992, puis, à nouveau, de « conseiller » du président Abdelaziz Bouteflika depuis 1999.

¹³ Voir Omar BENDERRA, « Les réseaux au pouvoir : effondrement de l'État et prédation », *Confluences Méditerranée*, n° 45, printemps 2003.

ques et des hommes d'affaires occidentaux, particulièrement en France¹⁴ ;

- les attributions par les banques algériennes publiques ou privées, de prêts — qui, comme on l'a vu, ne seront jamais remboursés — à des opérateurs locaux prête-noms ou complices des « décideurs ».

Les groupes d'intérêts locaux ne peuvent participer à cette appropriation privative des biens publics et des appareils d'État sans la couverture permanente de la hiérarchie policière et militaire, qui contrôle le gouvernement, l'administration chargée de l'application du droit économique et social commun, et la justice. C'est le sommet de cette hiérarchie qui est naturellement au centre de la toile. Aucun détournement ni privilège, à aucun niveau du réseau tissé par les prédateurs, ne peut lui échapper. Cette organisation de la prédation et du désordre prévaut sans faille depuis 1991, dans le cadre de l'état d'urgence et des lois d'exception. Depuis 1994, comme on l'a vu, elle a trouvé une légitimation « théorique » dans les accords avec le FMI ; et depuis septembre 2001, elle cherche à tout prix à acquérir une nouvelle virginité dans l'association avec l'Occident, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme islamiste.

La garantie suprême de fonctionnement de cette organisation réside dans les lois d'exception adoptées depuis le déclenchement de la « sale guerre » en 1992, justifiées par une « situation sécuritaire » largement entretenue par les manipulations de la violence islamiste par le pouvoir lui-même¹⁵. Hors du droit commun, le corrompu et le corrupteur, national ou étranger, agissent sans prendre de risques : la « gestion de la subversion » permet à la fois de neutraliser les mouvements sociaux suscités par la misère, et de maintenir les équilibres entre réseaux et groupes d'intérêts associés sous le seul contrôle d'appareils d'État totalement opaques.

Au-delà des statistiques incertaines et des analyses « langue de bois » du FMI et de la Banque mondiale, les difficultés de l'économie réelle de l'Algérie ne peuvent se comprendre qu'à partir des trois obstacles solidaires que sont la corruption financière, la corruption politique et la corruption de la justice. Depuis le début des années 1990, cette triple corruption du système en crise est l'œuvre exclusive des membres de la hiérarchie militaire et policière, détenteurs uniques de l'autorité réelle. Toute autre autorité est un leurre, comme le montre l'étonnante succession de gouvernements impotents depuis juin 1991, une parade d'exécutifs sans pro-

¹⁴ Voir Abderrahim ZEROUALI, « Les circuits de l'argent noir », in REPORTERS SANS FRONTIERES (dir.), *Le Drame algérien*, la Découverte, Paris, 1994, p. 111 ; et Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, La Découverte, Paris, 2004.

¹⁵ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003 ; Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit.

grammes ni capacités d'influer la réalité. Les affairistes et les politiques apparents sont des associés mineurs couverts par la garantie de l'impunité et un rapport de forces avantageux ; leur marge de manœuvre ou d'autonomie est à peu près nulle.

La société bâillonnée, dépouillée de ses attributions citoyennes, est contrainte par la terreur et l'arbitraire. Elle supporte le poids de l'« ajustement » sans contrepartie, tandis que les acteurs des marchés internationaux, profitant de son absence, imposent leurs conditions à un État subordonné, inepte et sans pouvoir.

L'effondrement parallèle de l'État et du système économique

Le régime policier gouverne sans partage depuis plus de douze ans, derrière l'état d'urgence, dans un contexte d'affairisme immoral et sans droit. Quel bilan peut-on tirer de cette période ? Deux décennies au moins de dégradation de la situation politique et économique n'ont pas permis d'esquisser une démarche satisfaisante de réappropriation par la société algérienne d'un espace politique responsable, condition préalable à une croissance économique durable. Ces deux exigences majeures, étroitement liées, apparaissent toujours comme des défis hors de portée.

Les conditions de vie de la majorité de la population sont pires aujourd'hui qu'en 1994. La stratégie de guerre larvée — « de basse intensité » — des autorités, qui parient sur la lassitude de la population et le pourrissement de la situation par le biais d'une gestion cynique de la situation sécuritaire, tend à atteindre ses objectifs. L'impunité des affairistes aux commandes bloque les acteurs économiques capables de dynamisme et entretient le climat de défiance dans l'investissement, de corruption et de violence. La constitution depuis 1999 de réserves abondantes en devises et la réduction provisoire du poids de l'endettement n'ont pas modifié la donne. La dynamique interne de production est bloquée : plus de 20 millions de pauvres, près des deux tiers de la population, restent exclus des retombées du gonflement des échanges externes.

Les conduites des transitions de l'ancien modèle de l'indépendance se reproduisent malheureusement selon un modèle unique, aggravant les instabilités politiques et sociales liées aux changements et transformant ces instabilités passagères en crises structurelles. Les mutations économiques promises par les économistes du FMI et les gouvernements successifs depuis 1992 se sont révélées une vue de l'esprit. Les bureaucraties internationales font semblant d'ignorer ces contradictions pour légitimer les conditionnalités des accords d'ajustement structurel et éviter d'assumer ouvertement leurs lourdes responsabilités dans l'effondrement économique et social du pays. Le pouvoir politique, toujours plus instrumentalisé par les ré-

seaux maffieux, n'agit pratiquement que sous leurs injonctions. Les fameuses réformes, vingt ans après la crise de la dette, se font toujours attendre. Le mouvement social est absolument exclu des débats économiques, politiques ou idéologiques, tronqués et réservés à des relais médiatiques de complaisance et à des appareils de propagande.

Succédant à l'échec des politiques économiques et sociales dirigistes, l'alignement observé depuis 1994 sur les injonctions du « consensus de Washington » a marqué l'écroulement du système économique fondé sur la répartition bureaucratique des richesses. L'« ajustement structurel » a précipité l'ensemble des activités économiques formelles et informelles dans la soumission généralisée à des oligarchies occultes, parfois sanglantes, manipulant les appareils policier, militaire et civil de l'État. L'état d'urgence et la menace permanente d'une terreur sans visage organisée par le DRS empêchent les acteurs sociaux et économiques, et l'opinion en général, de comprendre par quels moyens et quand pourra être relevé le défi de la réappropriation d'espaces de souveraineté collective effective sur le fonctionnement de l'économie.

Dans le même temps, la référence à l'idée même d'un intérêt général, et d'un besoin minimum d'État, tend à disparaître, entraînant l'effondrement progressif de l'administration. Le débat économique est absent, remplacé par la chronique codée des règlements de compte entre clans, laissant sans réponses les nombreuses questions qui émergent face aux souffrances entraînées par la terreur civile, la misère et la désorganisation. Responsables de police et de groupes armés, organisés en clans mêlant délinquants, affairistes et bureaucrates, subordonnent les anciens appareils d'État, occupent l'espace interne et externe de pouvoir et exercent une tutelle policière sur la société.

Les acteurs internes se transforment en pâles porte-parole des stratégies des acteurs étrangers : hommes politiques ou hommes d'affaires, aux premiers rangs desquels les Français ; ces derniers apportent à leurs correspondants algériens les nécessaires relais politiques sur le plan international et l'indispensable garantie « démocratique », ainsi que les instruments techniques internationaux de recyclage des produits de la spoliation (comptes bancaires dans les paradis fiscaux, avocats et financiers...). Les réseaux d'affaires étrangers, habitués à partager les détournements et à organiser leur distribution, ont agi durant toute cette période pour renforcer la subordination de l'économie algérienne aux firmes pétrolières occidentales et aux entreprises exportatrices (françaises et italiennes en particulier) assurant l'approvisionnement de la population en biens et services indispensables. L'administration a conforté ces acteurs et encouragé la prédation par l'absence totale de contrôle des capitaux et de leur circulation, par le désarmement fiscal et monétaire et en refusant d'appliquer le droit commun. Avec cette mise sous tutelle mal dissimulée des finances publiques et du système bancaire algérien, le pacte colonial se réécrit

sans altération majeure, si ce n'est le déplacement de la responsabilité des politiques répressives vers des mains autochtones.

Les privilèges que le droit international accorde aux États sont ainsi privatisés et utilisés aux fins des intérêts de réseaux délinquants nationaux et internationaux. Les récents scandales — non dissimulables — de banques en faillite démontrent que le Trésor public et la Banque centrale participent aux transferts vers les places offshore des détournements frauduleux par des milieux d'affaires intégrés dans le cœur du pouvoir, insérés dans les mécanismes officiels de coopération et de commerce.

Les enjeux pétroliers sont exemplaires de cette réalité : ils combinent stratégies d'États prétendument souveraines, intérêts occultes et arbitraire pur et simple. En Algérie, la guerre civile endémique et les conditions de sécurité privatisée dans lesquelles sont gérées les concessions accordées aux grandes compagnies américaines ou européennes (pour l'exploitation des nouveaux et anciens champs pétroliers et gaziers) ont bien illustré le retour triomphant de ce très classique mécanisme d'exploitation des matières premières du tiers monde.

Ironie du sort, l'État pétrolier, en dépit des gaspillages et des détournements, est forcé de stocker d'année en année les devises que le marché intérieur qu'il a détruit ne peut plus absorber. Dès qu'une opportunité de dépense sur laquelle le FMI ferme les yeux s'annonce, comme celle liée au séisme meurtrier de mai 2003, la gestion de la rente se fait dans l'arbitraire le plus total, sous le parapluie des lois d'exception et des ordonnances de circonstance. La corruption se généralise : qui peut la refuser ? La corruption devient indissociable du mode de gestion et de redistribution de la rente pétrolière. Il apparaît plus que jamais que c'est bien l'impossible consensus entre les clans se partageant le pouvoir et la rente pétrolière depuis trente ans qui maintient la dictature et nourrit la violence endémique.

Le redéploiement engagé en 1994 avec le Programme d'ajustement structurel s'est accompagné d'un renforcement des alliances claniques de contrôle de pouvoir à l'intérieur et à l'extérieur. Ce qui ne pouvait qu'entraîner l'approfondissement des fractures sociales, caractérisé par le déclassement accéléré des élites politiques de l'indépendance et une fragmentation sociale accentuée. Pour les réseaux « anonymes » (ceux du clan Belkheir, l'unique détenteur du pouvoir réel) qui les provoquent, le coût financier de ces dérives est inférieur aux produits de la prédation, car il est supporté par la collectivité nationale.

À l'exception du PNUD, qui a mis en évidence la régression de l'Algérie dans ses rapports annuels sur le développement humain, le silence des agences multilatérales sur l'appauvrissement et la dérive du marché intérieur pendant cette interminable période d'échec et

de recul, reste particulièrement intrigant. Les partenaires économiques occidentaux ont besoin en effet de légitimer, même de façon symbolique, le pouvoir de décision considérable sur le destin du pays acquis par les compagnies pétrolières et les exportateurs de biens et services.

La mise en place du processus forcé de libéralisation s'est accommodée de pratiques de gestion frauduleuses, comme la non-budgétisation d'opérations dans les circuits complexes des finances publiques ou l'opacité des privatisations d'entreprises publiques. Les transformations institutionnelles sans ancrage dans la réalité ont véhiculé une conception cynique de l'État, qui s'est traduite par la généralisation de l'arbitraire et l'évolution mafieuse des pouvoirs. Et plutôt que d'accroître les marges de manœuvre de l'État, le desserrement des contraintes externes d'endettement a aggravé les tendances à l'anarchie et à la gestion discrétionnaire de l'économie.

Le désordre économique et la crise sociale

Conjugué au non respect du droit, le contexte social défavorable a créé en Algérie des conditions de défiance et de régression cumulative et rapide. L'activité économique dégradée découle de ce contexte :

- la prédation — encouragée par un régime politique d'essence totalitaire et l'absence de régulation macroéconomique à son service, décourageant le travail productif — est la vraie cause de la misère ;
- l'inégalité sur le marché entre acteurs s'exprime dans la recherche systématique de l'« effet rente », la remise en cause des relations contractuelles et l'inexistence d'une autorité judiciaire de droit commun indépendante et non contestable.

Entre les scandaleux et voyants privilèges d'une petite minorité et la misère de plus en plus difficile à cacher de la majorité, l'économie de prédation ronge aujourd'hui une société inquiète du lendemain, sans espoir mais entêtée à survivre. Ce modèle incohérent de politique économique a rendu la majorité de la population active incapable de produire la contrepartie du minimum vital de ses besoins de consommation. Il s'agit bien d'une mécanique d'exclusion : la pauvreté la plus sordide y voisine avec l'accumulation de surplus improductifs, au niveau de l'État comme à celui des particuliers. La croissance du chômage et des inégalités n'ouvre aucune possibilité de croissance des revenus salariaux et donc de la consommation, hormis pour les (fort maigres) catégories les plus aisées de la population.

Dans ces conditions, l'intégration envisagée depuis dix ans de l'économie algérienne aux marchés internationaux présente un risque évident de contraction de la consommation et de l'emploi, sous l'effet d'une réduction continue des coûts et des salaires et de dévaluations

monétaires en cascades, sans permettre l'accrochage aux marchés mondiaux — phénomènes aggravés par l'absence d'une politique économique susceptible de dynamiser le potentiel actuellement en sommeil.

L'effondrement de l'État est accéléré par un exode massif des compétences : depuis 1992 et selon les seules estimations officielles, 400 000 cadres ont quitté l'Algérie. Signe de la profonde perversion du fonctionnement du système en place, cette terrible saignée n'a pas inquiété, loin s'en faut, ceux qui détiennent en main les destinées de l'Algérie. La tragédie de ces cadres aux compétences reconnues — et de l'Algérie en tant que nation — est qu'ils n'ont plus d'autre choix que d'intégrer les réseaux de corruption ou de quitter le pays vers des sociétés qui reconnaissent leurs valeurs.

Hors du droit et sans la confiance des acteurs, l'administration soumise à une oligarchie opaque n'a d'autre recours que la promotion de mythiques politiques de distribution caritative, à destination d'une population paupérisée jusqu'au dénuement. En 2004, l'Algérie est un pays qui gèle près de 35 milliards de dollars de ressources et connaît un taux de chômage astronomique de l'ordre de 40 %. La captation des ressources économiques au seul profit d'une caste prédatrice a provoqué la déstructuration du tissu social : pour l'immense majorité de la jeunesse algérienne, il ne reste aujourd'hui d'espoir que dans l'émigration — les seules autres perspectives sont le chômage, la délinquance ou la subversion.